



## INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT  
**Face to face**

MODE DE PARTICIPATION  
**DS Avocats**  
**Paris - 75 116**  
**6, rue Duret**

DATE  
**28 février 201**

LIEU  
**6, rue Duret**  
**Paris 75 116**

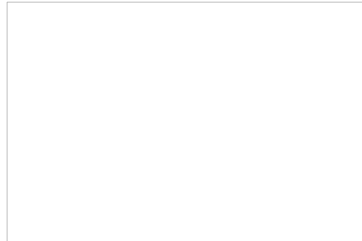
PARTICIPATION  
**€100**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)**  
**01 70 98 06 53**

# Morning

## Bâle III et Solvabilité 2 : des similitudes mais aussi de profondes différences



Ces réformes prudentielles ont toutes les deux pour objectif de mieux proportionner les exigences de capital imposées par le régulateur aux risques auxquels banquiers et assureurs sont exposés. Mais il existe de grandes différences entre elles : si Bâle 3 est une réponse à la crise de 2008, Solvabilité 2, (travaux préparatoires initiés en 2000) répondait à un souci de modernisation de Solvabilité 1 devenu obsolète. Si Bâle 3 s'est traduit par une forte augmentation des exigences de capital, Solvabilité 2 n'a pas eu, dans l'ensemble, cet effet pour les assureurs. Seront ainsi abordés les thèmes suivants: différences entre métiers de banquier et d'assureur, caractéristiques des marchés européens banque et assurance, rôle du MSU sans équivalent dans l'assurance (supervision relevant des seules autorités nationales), utilisation des modèles internes, désignation des assureurs systémique mondiaux, l'international capital standard (ICS)...etc.

Bernard Delas est vice-président de l'ACPR, membre du Conseil général de la Banque de France et membre du Haut Conseil pour la Stabilité Financière (HCSF). Il a effectué l'essentiel de son parcours professionnel dans l'assurance et occupé successivement les fonctions de DG de Groupama, de CNP Assurances International et de Crédit Agricole Assurances International. Il a également été président de la FFSA et vice-président de la FFSA.